La dernière invention d'Edison

Ce journal américain nous apprenant que le célèbre Edison vient de faire une découverte inouïe qui laisse bien loin derrière elle les plus admirables inventions de cet appareil

Le principe de l'appareil est un petit téléphone de poche placé dans un bottier ressemblant à celui d'une montre ordinaire. Sur le cadran se trouve l'appareil de transmission, ordinaire par les boîtes intérieure.

Avec cet appareil, et sans l'intermédiaire d'aucun fil, on peut communiquer à n'importe quelle distance, quelque chose d'aussi rapide qu'avec l'appareil identique à la fois transmetteur et récepteur.

D'après Edison — et c'est là sa découverte principale — un homme d'une intelligence ordinaire avec l'aide d'un tel objet, peut produire un courant électrique d'une intensité suffisante pour [illegible] Quel, selon lui, un [illegible] sympathie électrique.

Il ne sort est très fier de son invention, qui, dit-il, étonnera le monde par sa simplicité. Nous le croyons sans peine!

Les jours de Décembre

Nous donnons au milieu des jours les plus courts. (Noël, en effet, vendredi 21 décembre, le solstice d'hiver. La durée de la journée n'varie comme suit de cinq jours en cinq jours depuis le 1er du mois :

5 décembre	.....	8 h. 23 m.
10 —	.....	8 h. 16 m.
15 —	.....	8 h. 23 m.
20 —	.....	8 h. 8 m.
25 —	.....	8 h. 12 m.
30 —	.....	8 h. 15 m.

Le jour décroît de 19 minutes du 1er décembre au 21 décembre, et augmente de 7 minutes du 21 au 31 décembre. L'augmentation va vite ensuite, car du 1er janvier au 31, les jours croissent de 1 heure 4 minutes et, en février, de 1 heure 34 minutes.

L'orbite apparente du soleil étant elliptique et le zéro n'étant pas placé au centre, les saisons n'ont pas respectivement la même durée.

Actuellement, la durée moyenne du printemps est de 92 jours 21 heures; celle de l'été de 93 jours 14 heures; celle de l'automne de 89 jours 19 heures, et celle de l'hiver de 89 jours.

Si l'on fait la somme des durées du printemps et de l'été, on trouve 186 jours 11 heures, tandis que l'automne et l'hiver réunis ne donnent que 178 jours 19 heures.

La mauvaise saison est donc plus courte de huit jours que la bonne saison. Il n'en [illegible] ainsi; vers 1251 de notre ère, la durée de l'automne était égale à celle de l'hiver et celle du printemps égale à celle de l'été.

La durée des saisons subit effectivement une variation très lente par suite du mouvement [illegible] Toutes ou point varnal et du périhélie. Nous commencée un bon moment, quelques saisons à économie de quelques jours de saison fraîche.

[illegible] qui regardent de près leur [illegible] machine seront peu sans manquer que, au moyenne, les matinées semblent plus longues que les après-midi. Par exemple, le soleil lève le premier novembre à 6 h. 45 minutes et se couche à 4 heures 35 minutes; la matinée semble donc durer 5 heures 12 minutes et l'après-midi seulement 4 heures 38 minutes.

[illegible] maintenant, le décroît est [illegible] 18 au 19, du 24 au 25 décembre, la matinée paraît diminuer chaque fois d'une minute et l'après-midi augmenter d'autant.

Du 24 décembre au 4 janvier, la matinée semble perte huit minutes et l'après-midi gagne quatorze minutes.

Cette bizarrerie n'est qu'apparente et tient à ce que nous nous servons de l'heure moyenne pour marquer le temps. Le soleil [illegible] au milieu du cadran du soleil [illegible] le soleil fixé qui donne l'heure : de la vérité.

Aussi, pour la période du 14 décembre au 4 janvier, le passage du soleil vrai au méridien varie de 11 h. 55 de matin à 0 h. 6 minutes. La différence entre la marche du soleil vrai et celle du soleil moyen est de 14 minutes. Cet écart justifie les 22 minutes de différence entre les matinées qui diminuent de 8 minutes et les après-midi qui augmentent d'environ de 14 minutes. Il n'en est ainsi dans le calendrier que depuis l'adoption du temps moyen.

La réunion du soleil vrai au méridien variait sans cesse; il a bien fallu corriger sa marche incorrecte par la fiction d'un soleil moyen. C'est ainsi 24 décembre qu'à ce lieu le quatrième accord parait entre la marche des deux soleils.

Chronique du Sport

Grand Cercle — Salle d'Escrime

Brillante réunion d'escrime lundi soir au Grand Cercle, qui devient décidément le rendez-vous des meilleurs tireurs de Lille et des environs.

Nous y avons remarqué MM. Lefebvre et Delassus, de Douai; Vervacke, Ronfort, Roux, Théodore, de la salle Diot ainsi que leur sympathique professeur M. Diot; MM. Maurice Barrois, capitaine Salaz, lieutenant Mitte, Crépin, Cornaille, Van Tricht-Bourgin, Vast, Cautman, Van Bulcke, Wanquier, Roche et le professeur Bénévent.

Chronique Régionale

Conseil Cen ral d'Hygiène et de Salubrité du Nord

Séance du 17 décembre 1894.

Présidence de M. le Préfet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. MM. Gruson, Larivière, Cannissié, Loiax, P. Hallez présentent au Conseil des rapports sur les demandes de installations en activité, et des demandes d'autorisation pour les établissements classés suivants : briqueterie ex. Four à chaux, Fonderies de cuivre, Usines à gaz, Dépôt de pétrole, Ateliers teinturer ex, fabrique de déchets de lin.

M. Gorce rapporte avec avis favorable plusieurs demandes d'ouvertures d'Ecoles primaires.

Sur les conclusions de M. Pollet, un certain nombre de marles particulières sont autorisées à fonctionner temporairement en attendant la création d'abattoirs soit pour la commune, soit pour plusieurs communes réunies.

Le Conseil émet en outre la voix que les tueries ex-intermittent exercées par un vétérinaire rétribué par la commune, afin d'empêcher que des viandes suspectes soient livrées à la consommation.

Le Conseil sur le rapport de M. Thibaut au nom d'une commission composée de MM. Gruson Larivière, Duhersard et Thibaut, rapportant adopte les propositions de Commission de la navigation relatives à l'assain assement du Bief de Wasquehal sur les conclusions du même rapporteur.

Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu d'autorser la création d'un dépôt de guano de poisson, quai des Anglais, à Dunkerque.

M. le docteur Rommel communique au Conseil de nouvelles observations qui montrent les dangers de boire de l'eau de puits installés à proximités de latrines ou de fumiers. Les infiltrations ainsi opérées se répandent et infectent les eaux, et celles-ci peuvent donner la fièvre typhoïde aux personnes qui en font usage; Pendant cet à la fièvre typhoïde dans certaines contrées n'a probablement pas d'autres causes. Il importe donc de mettre les populations en garde contre ces dangers, et il appartient aux maires de prendre des mesures pour protéger les eaux de boissons et pour éloigner de leur voisinage toute cause d'infection.

M. le Préfet donne au Conseil quelques renseignements statistiques sur la marchede la diphtérie dans le Département, et particulièrement dans l'arrondissement de Lille. Quelques cas ont été signalés à Lomme.

La séance est levée à 9 h. 15.

Le Secrétaire-général,
Dr THIBAUT.

Enseignement supérieur

M. Barrois, agrégé près de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, vient de nommé en outre, pour l'année scolaire 1894-1895, dans les fonctions de chef de travaux d'histoire naturelle de ladite Faculté.

Un congé sans traitement, du 16 novembre 1894 au 15 novembre 1895, vient d'être accordé à M. Tondeur, aide-préparateur des travaux pratiques de médecine, chef de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

M. Lemoine Gérard bachelier ès lettres et ès sciences restreint, aide-préparateur, pour un an, à dater du 7 novembre 1894, aides d'anatomie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille (en remplacement de M. Lambert et Tricum, dont le temps d'exercice est expiré.

M. Salmon, bachelier de l'enseignement secondaire spécial, répétiteur à la Faculté des sciences, chargé, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1894-1895, des fonctions de préparateur de botanique à la Faculté des sciences de Lille, en remplacement de M. Queva, appelé à d'autres fonctions.

M. Lemaire, bachelier ès sciences mathématiques, est nommé aide-préparateur de physique à la Faculté des sciences de Lille (emploi nouveau).

Le 33e Congrès des Sociétés savantes

Le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts vient d'adresser à M. Vel-Durand, Préfet du Nord, la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le 33e congrès des Sociétés savantes, s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 8 avril prochain à 2 heures précises.

Les journées des mardi 16, mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 avril, seront consacrées aux travaux du congrès, et le samedi 20 avril, je présiderai la séance générale de clôture, qui se tiendra dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur le Préfet, la circulaire que j'adresse à ce sujet à MM. les Présidents de Société savantes, je vous prie de vouloir bien donner aux dispositions qu'elle contient, la publicité des journaux de votre département.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,
Pour le Ministre et sur autorisation,
Le directeur du Secrétariat et de la comptabilité.

Suit le modèle de la circulaire adressée par le ministre aux présidents des sociétés. Il est dit en substance, que les délégués qui se sont inscrits comme devant assister au Congrès, devront être désignés au ministre avant le 1er février, dernier délai. Le ministre invitera ces communications proposées devra être envoyé avant cette même date, au Bureau du Secrétariat de la comptabilité.

Chaque délégué recevra du chef de gare, au moment de son départ et sur la présentation de la lettre d'invitation, un billet dont le paiement sera signalé sur la lettre. Sur le vu du certificat de présence délivré par le bureau du congrès, les délégués voyageront gratuitement au retour.

Cinquième Congrès national de la Mutualité française

Par décision prise à Bordeaux en 1893, la Mutualité française tiendra son cinquième congrès national à Saint-Etienne, du 26 août au 1er septembre 1895.

Une commission d'organisation chargée de préparer les travaux faces futures sévices, sérieuse en [illegible] des propositions [illegible] en matière de retraites, libres autorisées ou approuvées, et les engagés à profiter de leur rentes annuelles [illegible] pour les [illegible] de principe au congrès national. L'importance des questions à l'ordre du jour fait un devoir à la Mutualité française de participer à ces travaux.

Questions à l'ordre du jour :

1. De l'indemnité journalière de maladie et des caisses de réassurance ;
2. Du rôle de la femme et de l'enfant dans la Mutualité ;
3. Des voies et moyens à préconiser pour [illegible] des [illegible] des pensions fournies par les Sociétés mutuelles [illegible] de traite.

Se s'adresser pour renseignements à M. Eugène Rochon, président de la Société des voyageurs et employés de Lille et du Nord.

Le salaire des Cantonniers

Par décision prise sur la proposition de M. l'Ingénieur en chef, M. le Préfet du Nord a décidé le salaire des cantonniers des routes nationales, aux taux fixés par le Conseil Général pour les cantonniers des routes départementales et vicinales dans la session d'avril dernier.

L'augmentation moyenne sera d'environ 80 fr. par an.

Architecte départemental

Par arrêté préfectoral en date du 14 décembre, M. Louis Sax, est nommé architecte du département en remplacement de M. Bouchez, décédé.

Commissariat spécial

M. Lucien Lemoine, commissaire spécial adjoint à Lille, est nommé commissaire spécial adjoint à Boulogne-sur-Mer.

L'« Anthonome »

De nouvelles obligations vont être imposées aux propriétaires, fermiers, locataires et usufruitiers de jardins renfermant des poiriers et des pommiers, en raison des dégâts de plus en plus considérables causés par l'anthonome à ces arbres fruitiers.

Les préfets sont invités à prendre un arrêté à ce sujet et à *ordonner* des opérations de grattage et de chaulage qui devront être effectuées avant le 15 mars prochain.

Les mousses, lichens et vieilles écorces seront enlevées par le grattage et brûlées sur place. Les arbres, troncs et branches seront ensuite badigeonnés d'un fort lait de chaux ou de sulfate de fer.

Cette dernière opération devra s'accomplir du 15 au 31 mars, dernier délai.

Conférences militaires

Des conférences de garnison seront faites au Corps-de-Garde, rue Jeanne-d'Arc, les 8 février, 8 mars, 22 mars, 5 avril, 19 avril.

M M. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale qui désirent y assister, sont priés d'en faire la demande à M. le général de division, gouverneur de Lille, par l'intermédiaire du Maire de la Garnison, elles ne pourront donner lieu à l'allocation d'aucune indemnité.

Les demandes devront parvenir au Major de la garnison (Bureau de la Place), pour le 10 Janvier terme de rigueur.

Les affranchissements à 5 centimes

A la suite du premier de l'an et en présence des inconvénients qu'a fait naître l'interprétation de la circulaire ministérielle sur les affranchissements d'imprimés, nous croyons devoir reproduire le principal extrait de l'arrêté du 25 novembre 1893.

Art. 18. Sont admises à circuler par la poste au tarif des imprimés :

§ 8. Les cartes de visite imprimées ou manuscrites contenant les indications ci-après :

Nom, prénoms, qualité ou profession et adresse du lendemain.

Jours et heures de consultation ou de réception ;

Pour prendre congé ou P. F.

Pour faire connaissance ou P. F. C. ;

En congé, en disponibilité ou retraite ;

Remerciement.

Vœux ou souhaits formulés en termes imprimés ou à l'occasion d'un événement général comme le nouvel an, le 1er mai, et le 1er août.

Art. 22. — Les factures de crédit et les bordereaux ou avis d'expédition, les factures d'avoir et les notes de commes ou de factures peuvent contenir les indications ci-dessous mentionnées :

1° Factures de crédit et bordereaux ou avis d'expédition :

Numéros d'ordre, marques, désignation et poids, emballage, frais et débours, date d'expédition, provenance.

Toute indication de mode d'envoi, comme par exemple : Chemins de fer (petite ou grande vitesse), tarif ordinaire ou tarif spécial, bateaux, messageries, [illegible] M. X... par M. X... par remise chez M. X... ou remise chez M. X... pour l'envoi de M. X... ou remise chez M. X... à disposition, en dépôt, soit à poste, en gare ou à son domicile.

Désignation de la date du mois et du lieu de payement. Payable comptant, payable à... jours net, ou moins, payable en..... valeur sur... prochain ou valeur à... jours ou à... mois, payable en valeur en traites sur... ou contre remboursement, payable en timbres-poste en papier sur telle ville, c. et M. X... ou autres mentions équivalentes ;

Rappel de l'ordre ou de la commande, en disponible sur marché du... situation du marché.

Tarif spécial ou convention (S. E. O. O) :

Duplicata, conditionnelle, conditionnellement, gratis ou contre remboursement, etc...

Quantité, prix, facture rectifiée, facture rectifiée ;

Cadeau, offert ;

Fête, [illegible] ; emballé gratis ou payé, en condition que cette indication ne [illegible] aux emballages des marchandises facturées et non à des emballages quelconques [illegible] ;

2° Factures d'avoir :

Désignation et prix des marchandises qui en font l'objet ;

3° Relevés de comptes et de factures :

Relevé de compte par doit et avoir, relevé par tableau des factures [illegible] ;

4° Avis d'expédition :

Il est interdit d'expédier à taxe réduite :

1° Des factures, des bordereaux ou avis d'expédition, relevés de compte ou relevés de factures rédigés en forme personnelle ou contenant un texte autre que une formule de la rédaction ;

2° Des lettres de commandes ou notes de commission.

Et en général tous objets quelconques ayant par eux-mêmes le caractère de correspondance ou devant en tenir lieu, sinon que soient portant des mentions ayant le même caractère et autres que celles autorisées.

Tribunal de commerce de Dunkerque

Scrutin de ballottage du 23 décembre 1894

JUGES SUPPLÉANTS

Cantons de :	Inscr.	Vot.	Suff.	Suff. Alphonse Chevalier	Suff. Ch. Dubourg
Bergues.	428	115	115	114	114
Dunkerq. E. et O.	1489	241	241	231	215
Gravelines	289	36	36	36	36
Hondschoote	288	52	52	52	52
Wormhoudt	410	38	38	38	38
				501	455

Divers 4.

Cantons de :	JUGES Inscr.	Vot.	Suff. L. Ghes.	Suff. G. Lagrange
Bergues	428	115	115	113
Dunkerq. E. et O.	1489	241	241	227
Gravelines	289	36	36	36
Hondschoote	288	52	52	52
Wormoudt	410	38	38	38
				454

Divers 4.

Il manque le canton de Bourbourg.

Chronique Locale

ROUBAIX

Rue du Trichon

Le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :

Vu la pétition en date du 25 novembre 1894, par laquelle MM. Hoffin et Gobert, entrepreneurs à Roubaix, sollicitent l'autorisation de faire une propriété par un mur qui serait établi sur le prolongement de l'alignement du Trichon, puisque [illegible] ;

Art. 1er. — Pendant quinze jours, du 23 décembre 1894 au 8 janvier 1895 inclus, et dans les heures ordinaires, [illegible] ;

Art. — Pendant la même durée, le présent arrêté sera affiché dans la commune de Roubaix, tant à la principale porte de l'église qu'à celle de la mairie.

Il sera, en outre, publié à son de trompe ou de tambour.

Art. 3. — A l'expiration du délai ci-dessus fixé, le maire de ladite commune, après avoir reçu le certificat d'entière part... adressera à la soumission facture le présent arrêté avec tous les pièces de l'enquête.

M. le maire de Roubaix, chargé de l'exécution du présent arrêté, nous transmettra ensuite le [illegible] de l'affaire avec ses observations et son avis.

Avenue Ampère

Ouverture. — Classement. — Réglement des alignements et du nivellement. — Mise en [illegible] — Rédaction d'une [illegible] [illegible] au cimetière.

L'avenue d'où à cette 2e entrée dite Avenue Ampère, comprendra dans le prolongement de la rue Ampère entre le canal et le cimetière est classée dans le réseau des voies publiques urbaines de la ville de Roubaix.

Ses alignements et son nivellement sont et demeurent fixés conformément aux indications des plans et nivellement ci-joints, et de la [illegible] [illegible] [illegible] de la voirie et qui resteront ainsi annexés au présent arrêté.

Il sera procédé suivant les lois et règlements en vigueur au tracé qui pourrait exister et aux réparations d'ouvertures, sauf les dénominations pour cause de vétusté des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés sont les terrains nécessaires à la voirie, sauf les dénominations, soit celles de la indemnité [illegible] de part et d'autre pour la section de cette avenue.

Les engagements de désuvrées des propriétaires riverains, en date des 25 novembre 1893, 31 juillet 1894, sont approuvés et rendus exécutoires.

Le Maire de Roubaix, agissant au nom de la Ville, est par suite autorisé à acquérir dessits propriétaire, moyennant les prix fixés soit pour la somme totale de 3.237 r. 86, les diverses parcelles de terrain d'une superficie totale de 800 mq 50 [illegible] par [illegible] jaune aux deux rectifications et mises et nécessaires pour porter de 12 à 20 mètres la largeur de l'avenue Ampère.

Les actes publics constatant lesdites acquisitions seront soumis en double expédition sur papier libre à notre visa.

Est approuvé le projet des travaux de voirie montant à 3.000 francs, adopté par le Conseil municipal de Roubaix dans sa séance du 14 décembre et date du 8 août 1894 pour l'exécution des travaux dont il s'agit.

Ces travaux montant à 7.300 francs 65 centimes seront jugés d'une adjudication publique dont le procès-verbal sera soumis en double expédition au sous-préfet de Lille.

Des travaux supplémentaires ainsi que des travaux de construction d'une grille et d'un portique [illegible] au cimetière, pourront être effectués sur [illegible] [illegible] [illegible] avoir été au préalable par une délibération du conseil municipal dûment approuvée.

Quartier du Hutin

Une enquête est ouverte sur le projet d'ouverture de rue nouvelle au quartier du Hutin.

Le projet consiste à [illegible] à l'appui [illegible] déposé à la mairie pendant trois jours, du 26 décembre 1894 jusqu'au 9 janvier 1895 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné par M. le Préfet, M. Lefebvre, se rendra à la mairie pendant trois jours, savoir les 10, 11 et 12 Janvier 1895, de 8 à 4 heures du soir, les [illegible] qui pourraient se faire sur ladite projet.

Incendie

Un incendie s'est déclaré hier vers 9 heures 3/4 du soir, chez Mme Andrinez, modiste, rue de l'Alouette, 8. Le feu a pris au rez-de-chaussée qui a été brûlé complètement. Mme Andrinez était sortie et les pompiers n'ont dû forcer la porte.

Les dégâts sont évalués à 1.200 fr.

Combat de coqs

Une intéressante partie de coqs aura lieu au Cirque des Zouaves, rue Pellevi, 48, le dimanche 30 décembre, contre la société Calonne, rue de Tilleul.

La lutte sera achernée vu qu'il s'attaque la *Clairon des Zouaves* engagé 3 paires.

Le mise au parc à 4 heures précises.

Entrée 80 centimes.

Chronique artistique

Le docteur Faust

Jeudi dernier, le Grand-Théâtre nous a donné *Faust*. Pour venir écouter ce chef-d'œuvre qui, en dépit des critiques, restera toujours, du moins, qui n'est pas de notre siècle le pressait compacte dans la salle du Grand-Théâtre.

Notre chroniqueur théâtral a fait l'éloge, du très mérité, de cette magnifique représentation; mais n'y reviendrons donc pas, mais il nous paraît que l'occasion est bonne pour parler un peu du fameux héros de Gœthe et de Gounod.

Presque toutes les personnes qui, de près ou de loin, connaissent *Faust*, l'ont préparé par la lecture du célèbre poème de Gœthe et rien de plus belle par Gounod. C'est une erreur ! Le vieux docteur, rajeuni par la puissance symbolique de cette magnifique représentation; mais n'y reviendrons donc pas, mais il nous paraît que l'occasion est bonne pour parler un peu du fameux héros de Gœthe et de Gounod.

Presque toutes les personnes qui, de près ou de loin, connaissent *Faust*, l'ont préparé par la lecture du célèbre poème de Gœthe et rien de plus belle par Gounod. C'est une erreur ! Le vieux docteur, rajeuni par la puissance symbolique de cette magnifique représentation, nous n'y reviendrons donc pas, mais il nous paraît que l'occasion est bonne pour parler un peu du fameux héros de Gœthe et de Gounod.

Faust naquit d'une famille de bourgeois, à Knittlingen, petite ville de Wurtemberg vers la fin du quatorzième siècle.

La condition de ses parents lui permit de recevoir une éducation soignée qu'il perfectionna dans les plus illustres universités de l'Allemagne, à Leipzig, à Wurtzbourg, à Kreuznack, à Cracovie.

Très intelligent, il comprit rapidement tous ses grades en médecine, puis il se fit recevoir bach lier en théologie. C'était une pure fantaisie, car ne se sentant pas le moindre goût pour la vie ecclésiastique, il trouva meilleur et plus en rapport avec ses sentiments, d'entreprendre de se faire des rentes en berrant et dupant ses con emporaine.

Montrant un jour à ses élèves, le Père Georges Faust, nécroman, astrologue, mage, charmeur, sagr man, nyomain et physicien », pour donner plus de poids à ses titres réels, il affirma qu'un pacte secret le liait à Satan, lequel lui avait donné comme compagnon du démon à ses ordres, qui affectait la forme d'un rat qui fait le rôle de Faust, appelé *Prestigiar*.

C'est sans doute ce *Prestigiar* qui, par la légende, est devenu le célèbre Méphistophélès.

Un fait à remarquer, c'est qu'aucun des contemporains de Faust n'avait jamais le moindre doute sur l'authenticité de l'alliance du docteur avec le diable.

Joyeux drille, sans aucun scrupule, entouré de garnements de sa sorte, il parcourt les campagnes, montant des bateaux aux paysans, les mystifiant de toutes les manières à grand renfort de boniments, d'autant plus que qu'il était plus extraordinaires, et finissant toujours par se faire jeter à la porte par les paysans qui l'écoutaient et qui le craignaient comme étant un commensal du diable.

A Battenburg, bien qu'en commerce avec Satan, il peut sire à cause de cela, il se fait héberger par le chapelain Jean Dorneburg et ses amis et lui, buvant tout le vin de leur hôte. En présence de la révolution du brave homme, devant sa cave vide, Faust fut surpris de se frotter la figure avec une pommade « souveraine, disait-il, contre la sécheresse du gosier qu'il avait, et qu'il avait dû employer. C'était une mixture arsenicale qui eut comme effet immédiat de faire pelle hôte la figure du chapelain Jean.

Nommé maître d'école à Krensnach, il se fait chasser à coups de triques par les parents des élèves à Kriurt, dans une hôtellerie, il fait de faux prédictions, amplifiant les plats de chouroute et de saucisses, pendant que son compère se sauve, pour tout de bon, un nombre de fois respectable de bouteilles de vin. A Leipzig il accluert, parmi les étudiants, la réputation d'un fort buveur.

Vers ses vieux jours il fut poursuivi comme sorcier et empoisonna pendant quelque temps, puis remis en liberté. Il se survécut pas longtemps à la sortie de prison et mourut dans la misère en 1540.

Les contours de Marguerite sont appréciés par plus vagues. Faust était une sorte de Don Juan de taverne, qui d'ailleurs ne [illegible] Don Juan de taverne, qui d'ailleurs ne [illegible] Cependant une femme qui le suivit plus longtemps que les autres, dans ses tournées aventureuses, semble avoir quelque point de ressemblance avec la Marguerite de Gounod.

Faust la nommait Hélène et prétendait avoir évoqué en sa personne, à l'aide de *Prestigiar*, l'ombre du beau Pâris, et il en en engagea favorite, dit la légende, et elle en devint si chère qu'à grand peine peut-elle rester quelques instants sans le voir. Elle en fut grosse de deux enfants, puis, à la dernière année du pacte, et elle lui donna un fils qu'il nomma Justus Faust.

A la mort du docteur sur la légende se forma autour de son nom, vers 1500, Faust commencait à devenir célèbre.

Cette légende fut recueillie par Gœthe qui en forma l'admirable drame philosophique que nous connaissons. Gounod arrivant à la rescousse, profitera encore davantage son héros qu'il conserve plus que de très loin des rapports avec le vrai Faust et le Docteur qui lance d'abominations, de sorcier et de goinfre, ainsi que le dit M. Le Goffic.

Que Faust soit tout ce que l'on voudra, peu importe ; il est incontestable que cette de Gounod est un chef-d'œuvre, et l'administration de notre Grand-Théâtre le redoute, il y aura sérieusement encore salle comble.

MARIUS.

Savon de l'Afrique [illegible] et des meilleurs connus.

Photographie artistique Victor HERMANT
26, GRANDE-RUE, ROUBAIX
12 portraits-cartes, 1 bombé pour 5 francs
A partir de 5 fr. 50 la douzaine, avec prime Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs
Entrées dans une prime.

TOURCOING

Assaut d'armes

Hier à 4 heures 1/2 a eu lieu dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de Ville, un brillant assaut d'armes organisé par la société d'anciens militaires de Tourcoing, avec le concours de deux sociétés musicales, celle de l'*Harmonie La Fraternelle* et l'*Orphéon Tourquennois*. La musique [illegible] aussi très agréablement avec le public sport des armes, auquel ont pris part les meilleurs tireurs de notre région et plusieurs fines lames belges.

Sur l'estrade avaient pris place M. Duvillier-Motte, président du Cercle des officiers, ayant à ses côtés MM. Mollier et Delavaive, conseillers municipaux.

M. Hallez, professeur à de grandes connaissances en matière d'escrime dirigeait les assauts.

A plusieurs dans, nous remarquons M. Dieval, capitaine, Tack, Glorieux, Demouveaux, conseillers municipaux ; Roullié, commissaire central, Tasse, conseil de ligique.

A l'ouverture de la séance, le Président de la Société d'Anciens militaires, M. Fourment a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Permettez, le Président de la Société des anciens militaires de Tourcoing, d'adresser ses meilleurs souhaits de bienvenue aux maîtres d'armes, leurs

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 11

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

Bazeilles-le-Maudit

Et lui dégrafant les boîtes, il le dégagea doucement.

Il n'avait qu'elle est pas s'y opposer il s'était tait avancé vers Michel qui le bravait la tête haute.

Alors elle vit, ou elle vit cela, la pauvre enfant, elle vit le Bavarois appuyer son revolver sur le front du jeune homme et presser la détente.

Et tel tombe comme une masse sans faire un mouvement, sans pousser une plainte.

Les yeux de Marthe s'écartèrent horriblement.

— Il n'a ins ! Ah ! mon Dieu, vous l'avez vu et vous l'avez laissé faire... Il n'a tué

Antoine d'elle plus personne.

[illegible] Bavarois et dans les champs [illegible] de la masse [illegible] Michel en se tirant.

Il était renversé sur le côté.

Il ne [illegible] mots, doucement.

— Michel ! mon pauvre Michel !

Pas, sans plus dire un mot, elle pousse un [illegible] cri, elle tombe, comme si toute sa vie, elle [illegible] Michel.

Elle se cache sur le sol, et ferme les yeux.

Il [illegible] elle n'était pas [illegible]

[illegible] de chasse [illegible] voyait les [illegible] pas malheur à elle faisait partie de la catastrophe générale; a le avait la pénible sensation de se sentir engloutie dans les abîmes d'ouverts où roulait la patrie elle-même.

Tout cela se mêlait dans sa tête en un cahos confus, les bruits de bataille, les sifflements de balles, les cris, le clairon, les canons lointains et les cloches des obus tout près, puis le visage irrité du père, son désespoir, ses appels à la mort, puis Michel traîné contre un mur, Michel vaincu, pris elle-même, folle, écrasée, livrée à des convulsions de terreur... Et c'est tout !... Non... il y avait la douce figure de la grand'mère qui savait pardonné et qui regrait de ses heures... Et aussi le petit qui, dans ses langes, sommeillait.?

Et longtemp, longtemps, jusqu'au soir, jusqu'au lendemain, elle est défaite, elle gît, étendue sur le sol, le visage vers le ciel bien qu'elle maudissait, immobile et pareille à une morte auprès de Michel mort...

III

La grand'mère vint l'arracher d'auprès de Michel.

— Viens, mon enfant, ma pauvre chérie... viens... ne reste pas là...

— Mais je ne peux pas l'abandonner... Je veux qu'au moins on lui rende les derniers devoirs... Je ne veux pas que son corps soit confondu avec d'autres... Je veux savoir où il fonde repose le vieux pleurer, tout le reste de ma vie...

— Je y veillerai, chère et pauvre petite...

— Tu me le promets?

— Je te le promets... Mais viens, ton enfant a besoin de toi...

Et la grand'mère entraîne Marthe, laquelle à chaque pas, s'arrête pour se retourner, les yeux rouges et fiévreux, le visage enflammé, quelque chose de désordonné en elle.

Ce fut Rosette qui, dans la soirée, donna la sépulture à Michel dans le jardin même.

Et elle plante tout de suite une croix sur la tombe.

Les Allemands ne l'empêchèrent pas.

La bataille était finie, les grondements du canon, lointains depuis quatre heures et demie du matin, ne s'entendaient plus; les ministres bouches d'acier se reposaient.

Mais que de fois, le long du chemin, elle s'était penchée sur les cadavres qui, sur la route, marquaient les phases de la sanglante mêlée.

Elle rencontra ainsi des soldats du 36e, que la mort avait frappés, au moment où ils battaient en retraite.

Malgré la nuit elle finissait par lire les numéros sur le collet et sur le képi.

Elle vit ainsi des officiers de toutes armes.

Mais nulle part Lavidry.

Elle cherchait surtout là où elle voyait le plus de cadavres, parce que d'où elle le voyait le danger avait dû les y jeter grand et là que, sûrement, dans son désespoir, Lavidry s'était jeté au-devant de la mort.

Qu'ils nuit fatale !... On entendait, de toutes parts, les hourrahs des vainqueurs et jusqu'à une heure très avancée, les musiques ne cessèrent de jouer et de célébrer la grande triomphe.

Vers minuit, Marthe s'échappa de la cave et monta dans le jardin. Elle voulait aller prier auprès du pauvre Michel.

La maison était remplie de soldats qui buvaient ou dormaient.

Dans le jardin, ils avaient installé des tables, à l'aide de planches posées sur des tonneaux et des chaises renversées.

Des bandes passaient, partout, en silence et chantaient des chansons du pays natal, très harmonieuses.

Mais, tout à coup, elle, des soldats avinés, ceux qui étaient à l'une des tables improvisées, hurlaient un refrain bachique, dont les mots lui étaient inconnus, mais qui, jamais, bien qu'elle ne comprît point la langue, ils chantaient en levant leurs verres :

Trink ! Trink ! Trink !
Wenn in meiner Tasche
Noch ein Thaler klingt !

— Buvons ! Buvons ! Buvons ! tant qu'un thaler sonnera dans notre poche!

Et chanteient elle passa.

Elle allait s'agenouiller sur la terre fraîchement remuée, elle commença à demi-voix sa prière :

« Notre père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel...»

Et les soldats hurlaient plus fort :

Trink ! Trink ! Trink ! Trink

Elle ne put continuer. Cela lui faisait un mal affreux.

Elle resta là, prosternée, sur cette tombe, et personne de ceux qui la virent n'osa la dérange...

Et toutes ses efforts pour prier, pour s'isoler, échouaient devant le refrain stupide des ivrognes à leur table :

Trink ! Trink ! Trink !

Scandale, un vieux profond. C'est un officier qui apparaît, Marthe, qui lève les yeux, tressaille. Elle a reconnu l'assassin de Michel Moreau. Il y a des torches allumées dans le jardin et les hommes sont en uniforme bleu. L'officier aperçoit aussi la jeune fille. Il reste un moment immobile. Oh ! c'est bien lui, très grand, très fort... Et ce visage s- froid, ses yeux de glace, ses cheveux d'un blond doyenne, tombant, en carré, sur le col de la tunique !... Toute sa vie, maintenant, elle est bien sûre de le reconnaître !... Le bandit !...

Machinalement, pour échapper à ce spectacle, elle recommence : « Notre père qui êtes aux cieux... »

Mais l'officier a fait un signe aux soldats qui se rasseyent et reprennent leur chan-on :

« Que votre volonté soit faite », dit Marthe.

Et le refrain reprend :

Trink ! Trink ! Trink !

Elle veut achever sa prière et elle arrive à la fin.

« Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous... »

Lorfiier la regarde toujours, cloué à cette même place.

Et Marthe, le voit de nouveau.

La prière expire sur ses lèvres. Elle achève pas cette promesse de pardon. Demain ce meurtrier ! Ah ! non, non ! Jamais !!

Et elle se lève, elle s'en va...

Le meurtrier la suit des yeux, puis lui adresse un signe.

Marthe, avant de rentrer, s'arrête tout à coup.

Est-ce que c'est le hasard, seulement, qui a amené cet homme sous son toit, cette nuitée [illegible] ?

Non, elle ne le croit pas ! Elle croit à une intervention surprêtrure.

Il a disparu. Peut-être ne la reverra-t-elle jamais plus ?

Alors, obéissant à une impulsion vierge

Un fait à remarquer, c'est qu'aucun des contemporains de Faust n'avait jamais le moindre doute sur l'authenticité de l'alliance du docteur avec le diable.

Joyeux drille, sans aucun scrupule, entouré de garnements de sa sorte, il parcourt les campagnes, montant des bateaux aux paysans, les mystifiant de toutes les manières à grand renfort de boniments, d'autant plus que qu'il était plus extraordinaires, et finissant toujours par se faire jeter à la porte par les paysans qui l'écoutaient et qui le craignaient comme étant un commensal du diable.

A Battenburg, bien qu'en commerce avec Satan, il peut sire à cause de cela, il se fait héberger par le chapelain Jean Dorneburg et ses amis et lui, buvant tout le vin de leur hôte. En présence de la révolution du brave homme, devant sa cave vide, Faust fut surpris de se frotter la figure avec une pommade « souveraine, disait-il, contre la sécheresse du gosier qu'il avait, et qu'il avait dû employer. C'était une mixture arsenicale qui eut comme effet immédiat de faire pelle hôte la figure du chapelain Jean.

Nommé maître d'école à Krensnach, il se fait chasser à coups de triques par les parents des élèves à Kriurt, dans une hôtellerie, il fait de faux prédictions, amplifiant les plats de chouroute et de saucisses, pendant que son compère se sauve, pour tout de bon, un nombre de f